

*Nous, élus au conseil d'administration du collège « G. Philippe » avons décidé de voter contre la dotation globale horaire imposée par l'Inspection Académique du Pas-de-Calais !*

*Nous donnons acte à notre direction d'établissement de la qualité du travail fourni, mais considérant les moyens attribués nettement insuffisants pour assurer les missions du service public d'éducation, il nous est impossible d'avaliser sa proposition...*

*Sans polémiquer sur le fait que la dotation prévue est en baisse alors même que la prévisionnelle de janvier 2006 est identique à celle de janvier 2005, mais bien plutôt en nous appuyant sur :*

- des textes toujours en vigueur,*
- notre connaissance des difficultés locales croissantes,*
- la nécessité d'asseoir le socle des apprentissages fondamentaux – tel que le prévoit notre toute dernière loi d'orientation,*

*nous fournissons à l'autorité de tutelle notre estimation réaliste des besoins de l'établissement.*

*Estimation qui appuie notre demande officielle de révision à la hausse de notre D.G.H. 2006.*